



Formulaire pour l'accès à Acontrol par www.agate.ch

Le dépôt de la présente demande requiert un numéro Agate. Cela signifie que vous devez déjà être enregistré dans [agate.ch](http://www.agate.ch). Au cas où vous ne disposeriez pas d'un tel numéro, veuillez tout d'abord vous enregistrer sur www.agate.ch (Informations / Enregistrement / Auto-enregistrement), en prenant soin d'indiquer votre adresse professionnelle. Vous pourrez ensuite déposer une demande d'accès aux données de Acontrol.

Nom*) _____ Prénom*) _____

Numéro Agate*) _____

Division / service*) _____

Rue, n°*) _____

NPA*) _____ Lieu*) _____

Adresse courriel*) _____

Tél. prof.*) _____ Portable _____

*) **Informations obligatoires**

Rôle dans Acontrol (dans la mesure où vous le connaissez):

Contrôleur Collaborateur organe de contrôle Collaborateur organe d'exécution

Déclaration de confidentialité

J'obtiens un accès via Internet aux données du système Acontrol faisant partie de Agate.ch.

1. Je m'engage à traiter les données auxquelles j'ai accès pour l'exercice de mes tâches exclusivement et de manière confidentielle, dans la mesure où elles ne sont pas d'un accès public libre. Toute remise des données à des tiers est prohibée.
2. Je suis responsable de la protection des données dans mon domaine. En particulier, je ne communique à personne mon mot de passe.
3. Je détruis les données téléchargées dont je n'ai plus besoin dans le cadre de mon activité. J'informe l'administrateur cantonal compétent de la cessation de mon rapport de service au plus tard à la fin de celui-ci.

Lieu, date

Signature du/de la collaborateur/trice

Transmettre à: voir page suivante

Confirmation de la demande par l'organe de contrôle responsable ou par le supérieur de l'organe d'exécution cantonal compétent:

Lieu, date

Signature du/de la supérieur ou mandant/e

Nom du/de la supérieur ou mandant/e

Visa de l'administrateur/trice cantonal/e: saisi le _____ Signature _____

Remarque: Ce formulaire sert de formulaire de demande d'accès à Acontrol pour les collaborateurs des organes cantonaux d'exécution ou les personnes qui travaillent sur mandat des organes cantonaux d'exécution. Les administrateurs cantonaux et les collaborateurs de la Confédération doivent utiliser un autre formulaire.